



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

Et Surveillant(e)s brigadiers



C.D D'ARGENTAN

DES PARPAINGS DE FATIGUE SUPPLEMENTAIRES SUR LE DOS DES SURVEILLANTS !!!

Monsieur le Directeur,

Dernièrement, vous nous avez annoncé que les rondes véhicules allaient être doublées sur le CD Argentan.

En effet, sur fond de préconisations et non d'**obligations**, vous imposez aux agents des rondes supplémentaires au véhicule qui sont inutiles voire dangereuses.

Les bornes hyper-métriques du chemin de ronde sont désactivées lors du passage du véhicule, c'est la porte ouverte aux projections massives et un risque d'évasion plus élevé.

N'est-il pas plus écologique et économique d'investir dans un grillage extérieur qui soit aussi haut que le mur d'enceinte ? Afin d'avoir véritablement un glacis hermétique.

La sécurité du personnel **ON EN PARLE ???**

Rappelons que notre parking est toujours ouvert aux quatre vents malgré un plan vigipirate rouge depuis quelques années.

Tout cet argent dépensé en caméras, détecteurs de mouvements et les rondes actuelles ne suffisent pas ? Nous ne sommes pas un établissement à profil comme Condé sur Sarthe .

La réalité Monsieur le Directeur, c'est que vous voulez fatiguer votre personnel inutilement. Le service du quart est principalement impacté par vos nouvelles dispositions où vos surveillants n'ont pas leur mot à dire malgré vos réunions du soir pour faire passer la pilule...

RAPPELONS qu'un agent effectuant un matin / nuit n'a pas toujours le luxe et la possibilité de pouvoir dormir l'après-midi. Il prends déjà son service de nuit dans un état de fatigue et conduire en première ou deuxième faction toutes les heures avec la vigilance qu'induit toute conduite de véhicule devient accidentogène . **Un véhicule sans maniabilité directionnelle et pas équipé pour de telles rondes.**

C'est un véhicule d'intervention !

Parlons de la santé du personnel, quel médecin du travail approuverait une énormité pareille ? Mettez des miradors, la couche d'ozone et le contribuable vous dira merci ! Ne pas dormir pendant 24h expose la sécurité de votre personnel et celui de l'établissement car un agent fatigué sera moins alerte dans le cas d'une tentative d'évasion. Vous pousserez vos agents à consulter la médecine du travail, et vous assumerez les conséquences de vos décisions concernant la fatigue morale, physique et psychologique de vos agents qui entraîneront de l'absentéisme.

Pour rappel, les seules évasions que nous avons eu, ce sont les détenus qui ne sont pas revenus de permissions. Donc on ne voit pas l'utilité de faire autant de rondes.

Le SPS réclame que les rondes actuelles restent inchangées.